

Colombelles, le 02 octobre 2017

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

ELECTION des REPRESENTANTS des PARENTS d'ELEVES au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration du collège

Le vendredi 13 octobre.

Ce vote a pour vous une importance capitale car il vous permet de vous associer à la vie scolaire et éducative du collège où vivent vos enfants. Les représentants que vous élisez siègent au Conseil d'Administration et à toutes les instances qui en émanent.

EST ELECTEUR : chacun des parents (ou tuteur) ayant un enfant inscrit dans l'établissement, à raison d'UNE SEULE VOIX PAR ELECTEUR, quel que soit le nombre d'enfants. Chaque électeur vote séparément.

POUR VOTER :

① Glissez votre bulletin de vote **sans rature, ni surcharge** dans l'enveloppe **BLEUE**



② Deux possibilités :

- Venez voter au collège entre **13h30 et 16h30**, le bureau est situé à l'accueil du collège. Vous y rencontrerez des parents d'élèves.
- Vous ne pouvez pas vous déplacer aux horaires indiqués :

- glissez l'enveloppe **bleue** contenant **votre vote** dans l'enveloppe **blanche**
- remplissez complètement le verso et **déposez** ou **faites déposer** l'enveloppe au secrétariat du collège. Vous pouvez aussi poster, suffisamment tôt cette enveloppe à l'adresse du collège en l'affranchissant.

NOM et Prénom du Parent électeur :	
Adresse :	
Signature :	
NOM de l'élève :	Classe :
Prénom :	

Attention : tout vote parvenant après la fermeture du bureau de vote (16h30) ne pourra être pris en compte.

S. LIEVRE